

Bureau régional  
Président

ÉLECTION DU PARLEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
DU 26 MAI 2019

Récépissé d'un acte de présentation de candidats.  
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale – Groupe linguistique français

Le soussigné, Président du bureau régional, reconnaît avoir reçu des mains de Madame, Monsieur (1) . . . . .  
..... une  
présentation de candidats au Parlement précité.

Les personnes présentantes autorisent ces candidats à déclarer former groupe, au point de vue de la répartition des sièges, avec les candidats de deux listes ou plus du même groupe linguistique (groupe linguistique français) (2).

Les candidats acceptent les candidatures qui leur sont offertes, par une déclaration annexée à ladite présentation.

- Ils se réservent le droit, dans l'acte d'acceptation, d'adhérer à ces propositions :
- pour l'attribution du même sigle ou logo et du même numéro d'ordre national que ceux conférés à une liste présentée à l'élection du Parlement européen (2).
  - Pour l'attribution à leur liste du même numéro d'ordre que celui conféré, lors du tirage au sort auquel il a été procédé par le président du bureau principal du collège électoral français, néerlandais ou germanophone, selon le cas, le cinquante-deuxième jour avant l'élection du Parlement européen, à une liste présentée pour cette élection.(2)
  - Pour l'attribution à leur liste du même numéro d'ordre que celui qui sera conféré, lors du tirage au sort auquel il sera procédé par le président du bureau principal de la circonscription de Bruxelles-Capitale pour l'élection de la Chambre des représentants, le cinquante et unième jour avant l'élection de la Chambre des représentants, à une liste présentée pour cette élection (2)

Fait à Bruxelles, le . . . . . 2019.

Le Président,

- (1) Un des trois signataires au moins de la présentation désignés par les candidats dans l'acte d'acceptation ou un des deux candidats désignés par les Parlementaires sortants.  
( 3) Biffer si ce n'est pas d'application.